

CONSEIL COMMUNAL DU 29 OCTOBRE 2009

Une minute de silence est observée à la mémoire de MM. N. Fanali et R. Wislez, anciens combattants.

Le Conseil :

- approuve le cahier des charges et le devis estimatif, fixe le mode de passation de marché par procédure négociée sans publicité, pour l'acquisition :
 - d'un pont arrière pour le Multicar.
 - de matériel informatique pour l'administration communale.
 - de matériel divers pour le SRI.
- décide l'octroi de concessions dans les cimetières de Harzé, Dieupart, Nonceveux et Sougné-Remouchamps.
- décide l'acquisition, par la Commune d'Aywaille, d'emprises sises rue Aux Petites Croix.
- décide l'échange d'une partie de la parcelle cad. sect. B n° 193A, sise Thier Bosset, appartenant à M. J. Cornet de Seraing et Mme J. Cornet d'Esneux (indivision Monseur), contre une partie de la parcelle communale cad. sect. B n° 150 R 7, sise Thier Bosset.
- décide l'échange, entre la commune d'Aywaille et Mme J. Cornet, rue M. Carpentier 14 et M. R. Cornet, rue M. Carpentier 43, de la parcelle communale cad. sect. B n° 169 D 2 pie, sise Thier Bosset, et de la parcelle cad. sect. B n° 174 C pie, sise Thier Bosset.
- décide l'aliénation à M. J.-L. Cochet, rue du Doyare 5, d'une partie des parcelles communales cad. sect. B n° 169 D 2 et 150 R 7, sises Thier Bosset.
- décide le versement dans le domaine public communal des voiries qui seront créées dans le cadre du projet de construction de 14 maisons unifamiliales et réalisation d'équipements collectifs, sur les parcelles communales sises rue Etoile Badin à S/R.
- prend acte et ratifie les ordonnances de police prises par le Bourgmestre.
- approuve le marché public « réparation éclairage public défectueux rue des Bruyères 8 ».
- complète la désignation des membres avec les candidatures de Mmes J. Paquay et D. Cornet qui représenteront la Commune à l'Intercommunale du Centre Funéraire de Robermont.

Le Conseil désigne deux agents constatateurs d'infractions au règlement en matière de zone bleue et un agent constatateur d'infractions en matière d'incivilités environnementales.